



> 3

EN BREF
VAL'HOR accompagne
les commandes publiques



> 3

TROIS QUESTIONS À...
Rollon Mouchel-Blaisot



> 4

CITÉ VERTE ET VOUS
Un outil pour mesurer l'impact
des aménagements paysagers

CitéVerte

Les professionnels
du Paysage
et du végétal,
partenaires
de vos territoires
septembre 2018 – #13

> ÉDITORIAL

« Ensemble, faisons
battre le cœur
des villes ! »



Le végétal est essentiel à la vie : telle est la conviction que nous défendons et souhaitons partager. Que ce soit sur le plan de la santé, au niveau social ou comme solution technique pour la gestion de l'eau, le traitement des réseaux et la baisse des températures, le végétal est incontournable. Il contribue également à la valorisation des territoires et de leur image.

Pour mesurer les effets du végétal en ville et savoir quelles sont les solutions et les améliorations concrètes qu'il apporte aux habitants, nous nous appuyons aujourd'hui sur des études qui démontrent ses bienfaits sur la santé, sur le lien social et sur l'économie d'un territoire. Nous avons également transposé un outil de mesure, le Toolkit, développé par un groupe universitaire anglais, qui permet de valoriser l'influence du végétal en ville. Cette lettre revient sur les premiers résultats obtenus à Niort, suite à la transformation d'un parking en vaste jardin public. Un projet qui a permis de revitaliser un centre-ville en déclin.

Car le cœur d'une ville peut retrouver son attractivité économique, commerciale, touristique grâce à l'intervention des professionnels du paysage et du végétal – paysagistes concepteurs, entreprises du paysage, pépiniéristes et horticulteurs ! Nous sommes d'ailleurs fiers d'avoir été invités par le ministre Jacques Mézard à participer aux travaux du conseil d'orientation du programme national « Action Cœur de Ville » du ministère de la Cohésion des territoires, qui vise à soutenir les projets de nombreuses villes françaises ; la lettre donne la parole au directeur du programme, M. Mouchel-Blaisot, et revient sur des exemples d'aménagements réussis.

Mikaël Mercier, président de VAL'HOR



Les berges aménagées de l'Ornain, à Bar-le-Duc.

* DOSSIER

PAYSAGE ET VÉGÉTAL : LES ATOUTS DES NOUVEAUX CENTRES-VILLES

Avec le programme « Action Cœur de Ville », lancé en avril 2018, le gouvernement souhaite revitaliser les centres des villes moyennes. Pour repenser ces espaces, les acteurs locaux pourront s'appuyer sur le pouvoir d'attraction du végétal auprès des habitants et les solutions offertes par les aménagements paysagers.

Départs d'habitants, fermetures de commerces, problèmes de circulation : les mêmes difficultés frappent de nombreux centres-villes français. Pour mettre fin à cette situation, le programme « Action Cœur de Ville » incite les acteurs du logement, du commerce et de l'urbanisme à réinvestir les centres-villes afin d'y faire revenir l'activité. Au total, 5 milliards d'euros seront investis sur cinq ans pour redynamiser le centre de 222 villes. Les projets devront intégrer plusieurs axes,

dont l'habitat, l'activité économique, les mobilités, l'espace public et le patrimoine.

Le « vert », un pouvoir d'attraction auprès des habitants

« Ce plan propose une autre approche que les politiques sectorielles, bien souvent inadaptées. Les enjeux d'attractivité doivent être traités de façon globale, car ils sont tous liés : la qualité du cadre de vie ●●●

> LE CHIFFRE

53%

Avec 53% des suffrages, « une ville qui remet la nature au cœur de la ville » arrive en tête des critères de la ville de demain attendue par les Français¹.

1. Enquête NewCorp Conseil réalisée en ligne du 15 au 28 décembre 2017, auprès d'un échantillon national représentatif (méthode des quotas) de 1 000 personnes âgées de 18 ans et plus.



[ENQUÊTE]

Les villes les plus vertes montrent la voie



L'Union nationale des entreprises du paysage (UNEP) et Hortis, l'association des responsables d'espaces nature en ville, ont dévoilé le 31 mai dernier les résultats de la 6^e enquête de l'Observatoire des villes, « Ville en vert, ville en vie », sur l'importance qu'accordent les communes aux infrastructures végétales. Parmi les 25 collectivités interrogées, exemplaires en la matière, 90 % estiment que le développement des infrastructures vertes sur leur territoire a constitué un enjeu essentiel pour la biodiversité et l'amélioration du cadre de vie des habitants. Les projets de végétalisation d'infrastructures dites « grises » (parkings, toitures, voiries ou ronds-points), quant à eux, se multiplient.

Consulter les résultats de l'enquête sur : <http://www.observatoirevillesvertes.fr/>

[RESSOURCES]

Des fiches d'information sur les bienfaits du végétal



VAL'HOR enrichit sa bibliothèque de ressources numériques Cité Verte avec cinq nouveaux documents sur les bénéfices du végétal. Élaborées par De Groene Stad, l'homologue hollandais de VAL'HOR, et traduites en français, ces fiches d'information thématiques détaillent les très nombreux atouts du végétal en matière de logement, d'enseignement, de travail et de santé, ainsi que pour la gestion de l'eau et la biodiversité en zone urbaine...

Consulter les fiches sur : <https://www.citeverte.com/ressources/ouvrages-publications/>



La future place piétonne de l'Hôtel de Ville d'Arpajon.

amène de nouveaux habitants, qui amènent de nouveaux commerces », explique Rollon Mouchel-Blaisot, directeur du programme au sein du ministère de la Cohésion des territoires (cf. interview ci-contre). Et parmi les différents leviers d'action pour y parvenir, « le paysage et le végétal ont un rôle déterminant à jouer ».

Ils répondent en effet aux attentes des habitants. Plus de 8 Français sur 10 souhaitent vivre à côté d'un espace vert². Et, avec 53% des suffrages, « une ville qui remet la nature au cœur de la ville » arrive en tête des critères de la ville de demain attendue par les Français².

Un rôle structurel pour les cœurs de ville

Par-delà leur force d'attraction, les infrastructures vertes sont des leviers efficaces pour réaménager l'espace urbain en répondant à plusieurs défis majeurs des communes : diminution des eaux de ruissellement, lutte contre la pollution, réduction des îlots de chaleur, valorisation du patrimoine, gestion des déplacements.

Lorsque la ville d'Arpajon (Essonne) a souhaité requalifier son centre-ville en 2016, c'est à une agence de paysage qu'elle a fait appel. « Il nous fallait une vision d'ensemble pour notre espace urbain », indique Nicolas Pollet, directeur des services techniques de cette municipalité de 11 000 habitants. « Notre objectif est de redynamiser le centre-ville, doté d'un patrimoine architectural riche et de nombreux commerces. Nous souhaitons en faire un endroit plus pratique et plus agréable, où le stationnement est facilité. »

Plusieurs évolutions d'ampleur sont ainsi prévues, dont certaines dans le cadre du programme « Action Cœur de Ville ». La place de l'Hôtel-de-Ville deviendra piétonne pour faciliter les déplacements des habitants. Une nouvelle vie attend aussi la place du Marché. Sa remarquable halle du XV^e siècle, cernée par un parking, passe aujourd'hui inaperçue. « Un socle avec quelques marches permettra de la valoriser, en la plaçant à distance de la circulation. Cela en fera un endroit beaucoup plus agréable pour les habitants et les commerces alentour. »

« Des lieux agréables à vivre et faciles d'accès »

Pour matérialiser l'arrivée dans le centre, des arbres seront plantés le long des boulevards menant au cœur de ville, et d'autres éléments de végétation seront intégrés aux points névralgiques de la ville. Le projet paysager prévoit aussi une gestion adaptée de l'éclairage public et l'apparition de bornes pour véhicules et vélos électriques.

Si ce nouveau centre donnera une place préférentielle aux piétons et aux deux-roues, il n'exclura pas les voitures. « Notre objectif est de maîtriser la place de la voiture et non de l'interdire. Les centres-villes doivent être des lieux agréables à vivre mais aussi faciles d'accès », explique Nicolas Pollet. Organisation de l'espace urbain, mobilité, mise en valeur du patrimoine, transition énergétique : autant de problématiques parfaitement intégrées par les professionnels du paysage et du végétal à l'œuvre à Arpajon.

C'est la même ambition qui a animé la commune de Bar-le-Duc (Meuse / 15 000 habitants). De 2010 à 2017, son centre a été redessiné au travers d'un projet paysager d'ampleur, faisant la part belle à la déambulation piétonne : réorganisation de l'ensemble des rues, aménagement de berges, création d'espaces de rencontre... Un projet récompensé par les Victoires du Paysage 2016. Et la commune ne compte pas s'arrêter là. « Nous allons poursuivre la végétalisation dans le cadre du programme "Action Cœur de Ville" », indique sa maire, Martine Joly (cf. témoignage ci-contre). Peu à peu sur le territoire, les villes tant attendues des Français commencent à voir le jour.



Les commerces de centre-ville bénéficient de la rénovation paysagère à Mons-en-Barœul (59)

2. Source : Enquête UNEP-IFOP 2016 / « Ville en vert, ville en vie : un nouveau modèle de société »

> 3 QUESTIONS À...

Rollon Mouchel-Blaisot,

Préfet, directeur du programme national « Action Cœur de Ville » au ministère de la Cohésion des territoires

Le programme « Action Cœur de Ville » apporte une réponse globale pour renforcer l'attractivité des cœurs des villes moyennes. En quoi le paysage et le végétal peuvent-ils contribuer à relever ce défi ?

Le plan « Action Cœur de Ville », conçu et porté par le ministre de la Cohésion des territoires, Jacques Mézard, vise en effet à traiter de façon globale et transversale les problématiques des centres-villes. Ce dispositif souple et pragmatique est à la disposition des élus locaux, qui sont les mieux placés pour définir les projets adaptés à leurs territoires.

Le paysage et le végétal font bien sûr partie intégrante de l'attractivité des centres-villes. Toutes les études le démontrent : les citoyens sont attachés à la qualité du cadre de vie en centre-ville et notamment à sa dimension paysagère et végétale. Signe révélateur de cet attachement : les jardiniers municipaux sont les agents publics les plus plébiscités par les citoyens !

Le végétal représente par ailleurs un moyen très moderne de favoriser l'adaptation climatique de nos villes. La protection de notre biodiversité, si indispensable à notre écosystème et qui est l'une des priorités du gouvernement, y contribue ; elle passe par une ville « verte ».

Le plan prévoit la mise en place d'un espace collaboratif pour les acteurs locaux, ainsi qu'une exposition virtuelle. Quels sont leurs objectifs ?

L'espace collaboratif, mis en place à l'automne, visera à créer une communauté d'acteurs. Nous souhaitons en effet que toutes les personnes impliquées dans le programme puissent communiquer entre elles, sans direction centrale imposée.



En parallèle, une exposition virtuelle permettra aux élus de valoriser leurs projets comme de découvrir les initiatives développées ailleurs. L'occasion, aussi, de démontrer que les villes moyennes sont à la pointe de la réflexion urbaine et de l'innovation.

Quelle sera la place accordée aux professionnels de la filière au sein des instances de gouvernance du programme ?

À la rentrée, un conseil d'orientation a été installé par le ministre. Cette instance est en charge de suivre la mise en œuvre du plan et de proposer des réponses législatives, réglementaires ou financières aux problématiques rencontrées par les villes. Elle intègre les représentants des secteurs professionnels concernés, dont ceux du paysage et du végétal, qui contribuent à la revitalisation de nos centres-villes.

Par ailleurs, cinq groupes de travail thématiques (logement, commerce et artisanat, mobilités, services au public, patrimoine) réfléchiront aux outils et aux bonnes pratiques permettant aux acteurs locaux de mener à bien leurs projets. Ils seront composés d'acteurs et d'experts, et notamment de professionnels de la filière. Enfin, les acteurs du paysage et du végétal sont invités à contribuer aux groupes de travaux locaux, dirigés par les maires, afin d'enrichir la réflexion collective sur les projets de terrain. ■

> TÉMOIGNAGE... Martine Joly, maire de Bar-le-Duc (Meuse)

« Redonner toute sa place à la déambulation piétonne »

De 2010 à 2017, Bar-le-Duc a requalifié son centre-ville pour enrayer son évasion démographique et commerciale. Les citoyens souffraient du tout-minéral, avec un espace public progressivement monopolisé par les places de stationnement. Le projet paysager de la Ville a donc privilégié la déambulation piétonne. Les rues du centre-ville ont été réorganisées pour relier plus facilement l'hyper-centre à des lieux majeurs, comme le marché couvert. L'office de tourisme et l'église Saint-Jean ont été valorisés à travers un parvis piéton agrémenté de jets d'eau et de massifs inspirés des jardins monacaux.

Le projet a aussi permis aux habitants de se réapproprier les berges de l'Ornain, alors que jusqu'ici la ville tournait le dos à son fleuve.



Les nouveaux quais aménagés autour d'un jeu de plateaux.

L'aménagement des nouveaux quais s'organise autour d'un jeu de plateaux, et le lieu est désormais prisé des habitants. Nous n'imaginions pas que la ville puisse offrir de telles perspectives paysagères ! Ces évolutions ont permis d'améliorer le cadre de vie des habitants, en facilitant leurs déplacements et en créant les conditions pour développer notre activité économique.

> EN BREF

[ÉVÉNEMENT]

Un débat pour une Europe durable



Comment mettre le végétal au cœur de la fabrication des villes européennes ? Telle était la question abordée lors d'un déjeuner-débat organisé par VAL'HOR le 31 mai dernier à l'occasion

de l'événement « Jardins, Jardin » et dans le cadre du programme « Cités vertes pour une Europe durable ». Animé par Mikael Mercier, président de VAL'HOR, cet événement a réuni représentants d'associations d'élus, élus locaux et professionnels du paysage et du végétal afin de réfléchir aux opportunités de la végétalisation pour nos villes. Invité spécial, Erik Orsenna a rappelé le rôle essentiel que joue le végétal dans la vie des citoyens. « Les gens veulent retrouver des liens avec la nature. Les villes où il fait bon vivre sont celles qui n'ont pas perdu le lien avec leurs racines », a ainsi déclaré l'économiste, écrivain et membre de l'Académie française.

[OUTILS]

VAL'HOR accompagne les commandes publiques

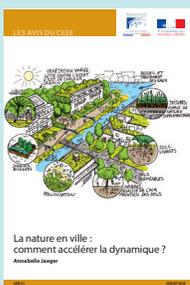


Aujourd'hui, la question du végétal mérite d'être au cœur de chaque projet d'aménagement. Dans ce cadre, VAL'HOR élabore un ensemble d'outils pour accompagner les collectivités

dans la réussite de leurs aménagements paysagers. L'interprofession a ainsi participé à la réalisation de la fiche LOCAVERT, un nouvel outil à destination des acheteurs publics lancé par le ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation pour promouvoir les démarches d'approvisionnement local en arbres, plantes et fleurs. Ce document accompagne le guide « Du fleurissement aux espaces verts : pour une commande publique raisonnée en aménagements paysagers », publié en 2017 par VAL'HOR et l'Association des maires de France. Sur certains territoires, des chartes régionales favorisant l'achat public local pour les espaces verts ont aussi vu le jour, notamment en Auvergne-Rhône-Alpes, en Pays de la Loire et en Île-de-France.

Consulter ces outils sur : www.citeverte.com, rubrique « Ressources » - « Ouvrages / publications »

> VU, LU, ENTENDU



Publication CESE
11.08.2018

La nature en ville : comment accélérer la dynamique ?

Ce projet d'avis adopté le 11 juillet par le Conseil économique, social et environnemental (CESE) propose des pistes concrètes pour « généraliser à l'ensemble des villes françaises de métropole et d'outre-mer une dynamique qui donne une meilleure place à la nature dans la ville et qui insère mieux la ville dans la nature », selon sa rapporteure, Annabelle Jaeger.

franceinfo:

Interview
07.08.2018

« La végétalisation est l'une des meilleures solutions aujourd'hui pour rafraîchir la ville »

Avec la canicule, les températures grimpent, surtout en ville. « C'est dû à l'aménagement des villes, aux matériaux choisis pour la construction », a expliqué Amandine Crambes, ingénieure urbaniste à l'Agence pour l'environnement et la maîtrise de l'énergie, mardi 7 août sur France Info. Mais aussi à l'insuffisance d'arbres : « Quand un arbre respire par les feuilles, il évapore de l'eau et cette eau rafraîchit l'air. Un arbre mature peut évaporer jusqu'à 450 litres d'eau, c'est l'équivalent de cinq climatiseurs qui tourneraient pendant vingt heures. »

* CITÉ VERTE ET VOUS

Un outil pour mesurer l'impact des aménagements paysagers

Depuis 2015, VAL'HOR accompagne la mise en place en France du Toolkit¹, qui permet de valoriser les différents bénéfices d'une infrastructure verte. Un premier test grandeur nature a été mené en partenariat avec la Ville de Niort en 2017.

« Notre regard sur le végétal change, celui-ci participe (...) au regain d'attractivité touristique et au dynamisme de notre ville. » C'est en ces termes que Jérôme Baloge, maire de Niort, revenait en octobre dernier sur la présentation du premier bilan de la place de la Brèche, une réalisation paysagère exemplaire mise en œuvre en 2013 (cf. encadré). Bien loin d'être une déclaration de circonstance, cette affirmation s'appuie sur des chiffres concrets : l'aménagement de l'ancien parking en espace vert permet de réduire de 6,5 degrés au maximum la température par rapport au reste de la ville en période de grosses chaleurs. Il a amené un bien-être au travail et des gains de productivité valorisables à hauteur de 1 million d'euros, mais aussi un regain de l'activité du cinéma et des restaurants voisins à hauteur de 4,5 millions d'euros ! Un ensemble de données qui a pu être évalué grâce au Toolkit, en partenariat avec VAL'HOR.



Jérôme Baloge, maire de Niort, commente le premier bilan de la place de la Brèche.

Des millions d'euros d'activité économique générés chaque année

L'outil permet d'identifier et de chiffrer les bénéfices économiques d'une réalisation paysagère, ses effets environnementaux, mais aussi ses impacts sanitaires et sur le bien-vivre des habitants. Il démontre ainsi que l'aménagement d'espaces naturels en ville est un investissement qui rapporte. Comme le révèlent les premiers tests effectués, ce sont des millions d'euros d'activité économique qui sont générés chaque année grâce aux aménagements paysagers.

Un outil d'aide à la décision

La paternité de l'outil revient à une équipe pluridisciplinaire d'universitaires anglais. Après avoir accompagné la transposition de l'outil en France, VAL'HOR poursuit les tests afin d'améliorer le dispositif et d'en faire un support d'aide à la décision pour les collectivités.

> EN CHIFFRES

Ancien parking cerné par la circulation, la place de la Brèche a laissé place au végétal, à la promenade, aux jeux et aux loisirs. La réalisation a été primée aux Victoires du Paysage en 2014 !

Ses impacts, mesurés par le Toolkit, sont impressionnants :

- > pics de température : jusqu'à 6,5 °C de moins en période extrême;
- > bien-être au travail et gains de productivité valorisables ; à hauteur de 1 M€
- > cinéma (300 000 entrées en plus) et restauration (très active) : 4,5 M€ de CA en plus;
- > plus-value immobilière alentour estimée à 6 M€;
- > investissements des acteurs du commerce local évalués à 1 M€;
- > droits de terrasse encaissés à 85 K€;
- > 88 % de surfaces d'intérêt écologique supplémentaires.

1. Ou « Green Infrastructure Valuation Toolkit. »

> AGENDA

> Du 4 au 6 octobre 2018

Congrès annuel HORTIS

Les gestionnaires d'espaces nature en ville Reims (51)
www.hortis.fr/

> Du 9 au 11 octobre 2018

79^e Congrès HLM et Salon H'Expo

Organisés par l'Union sociale pour l'habitat Marseille (13)
www.union-habitat.org/congres

> 6 novembre 2018

Colloque « Génie écologique et GEMAPI : vers une vision intégrée des enjeux d'un territoire »

Organisé par l'ASTEE, avec AFB et VAL'HOR Paris (75)
www.astee.org

> 12 et 13 novembre 2018

Colloque « Les allées d'arbres, de la guerre à la paix »

Liffol-le-Grand (88)
www.allées-avenues.eu/colloque-2018

> 6 décembre 2018

Palmarès des Victoires du Paysage 2018

www.lesvictoiresdupaysage.com



Les Victoires du Paysage 2018

En France, la démarche Cité Verte est conduite par VAL'HOR, l'interprofession française de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage. Au sein de VAL'HOR, la filière paysage est composée des professions représentées par les fédérations membres que sont la Fédération française du paysage (FFP), la Fédération nationale des producteurs de l'horticulture et des pépinières (FNPHP), la Coordination rurale (CR), la Fédération française de la coopération fruitière, légumière et horticole (IFELCOOP), l'Union française des semenciers (UFS) et l'Union nationale des entreprises du paysage (UNEP). www.citeverte.com

Cité Verte est une publication de VAL'HOR ■ Directeur de la publication : Mikaël Mercier ■ Rédacteur en chef : Jean-Marc Vasse ■ Rédaction de ce numéro : Emmanuelle Bougault, Jean-Marc Vasse, François-Xavier Vaslin ■ Conception et réalisation : comfluence - Septembre 2018 ■ Impression : SharePrint ■ Ce document est édité sur un papier certifié PEFC (gestion durable des forêts) et imprimé avec des encres végétales. ■ Crédits photo : © VAL'HOR, DR, Émile Loreaux, S.Barthélémy/VAL'HOR, B.Derbord ■ Éditeur : VAL'HOR, 44, rue d'Alésia, 75682 Paris Cedex 14 ■ Tél. : 01 53 91 09 09 - Fax : 01 53 91 09 08 - valhor@valhor.fr ■ www.valhor.fr


Val'hor
Les professionnels du végétal